



ARRÊTÉ N°2024-35

**PORTANT NOMINATION DU MEMBRE ENSEIGNANT AU SEIN DE LA CELLULE
DE VEILLE ET D'ÉCOUTE**

Le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu, l'arrêté ESRS2119772A du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 22 juillet 2021, portant nomination de Monsieur Dominique Darbon en qualité de directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux ;

Vu la délibération n°2024-33 portant modification du règlement intérieur de la cellule de veille et d'écoute, en introduisant une procédure de recrutement ;

Considérant la nécessité d'intégrer un personnel d'enseignement au sein de la cellule de veille et d'écoute ;

ARRÊTE

Article 1 :

Au sein de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux situé 11 allée Ausone, Domaine Universitaire, 33 607 Pessac, est désigné comme membre de la cellule de veille et d'écoute la personne suivante :

- Aurélie BRASSEUR, Professeure agrégée de Sciences Économiques et Sociales joignable à l'adresse suivante : ecoute@sciencespobordeaux.fr

Article 2 :

La personne désignée à l'article 1 est tenue de respecter le règlement intérieur de la cellule.

Article 3 :

La présente affectation donnera lieu à une décharge horaire selon les modalités prévues par l'Institut.

Article 4 :

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est affiché de manière permanente au sein du Bureau B218, 11 Allée Ausone, 33 607 Pessac Cedex et est accessible sur le site internet de l'établissement.

Fait pour valoir ce que de droit

À Pessac, le 9 décembre 2024

Monsieur Dominique DARBON

Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux

